



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt, le dix-neuf juin,

Le Conseil Municipal de la Commune d'ARES, dûment convoqué, s'est réuni en Session ordinaire, à la Salle Brémontier, sous la Présidence de Monsieur Xavier DANNEY, Maire,

ETAIENT PRESENTS :

M. DANNEY – M. BAILLIEUX – Mme BOUE-MANDIL RAYMOND – M. CHAMBOLLE – Mme DUMARTIN – M. CAZANOBE – Mmes CHAIGNEAU – PRIETO – M. BERRY – Mmes PEYREBRUNE – REINAULD – M. SEIGNEURIN – Mme HARDOUIN-DUPARC – MM. LADEN – LARMINACH – Mmes MACDONALD – DURANTE – MERIT – MURET- BONNE – MM. PASQUET – MARTIN – LALANNE-MEUNIER – ESPLANDIU – Mme LASNE – M. DAVID

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. PASQUALINI-ADAMO à M. DANNEY – Mme DESTOUESSE à M. DAVID -

ETAIT ABSENTE : Mme LE BIHAN

Le Conseil Municipal a choisi pour secrétaire Mme MURET et pour secrétaire suppléant M. MARTIN.

Rapporteur : Monsieur DANNEY

L'agence « Gironde Ressources » est un Etablissement Public Administratif qui s'appuie sur ses compétences propres et sur les compétences métiers du Département de la Gironde pour apporter une assistance d'ordre administrative, financière, juridique et technique à ses adhérents.

En tant que membre, la commune d'ARES pourra ainsi bénéficier :

D'aide à la réalisation de projet :
accompagnement autour des marchés publics
assistance à maîtrise d'ouvrage
projet de construction
conseils et analyse foncière

Conseils juridiques

analyse et interprétation du droit, veille juridique
aide à la mise en oeuvre des procédures
aide à la rédaction d'actes

Expertise financière

analyse et diagnostic financier, fiscal, de la dette et de la trésorerie
préparation et exécution d'un budget
méthode et outils de gestion budgétaire

« Boîte à outils »

estimation foncière comparative (< à 180 000 €)
guide de l'ingénierie
système d'information géographique
notifications de la SAFER-DIA en temps réel
système d'information décisionnel (données INSEE)
plateforme de saisie et de suivi des demandes en ligne

Conseil et assistance technique

accompagnement au développement économique
eau et assainissement, analyse de la capacité de production et distribution d'eau,
risque inondation, protection des digues...
développement durable : Agenda 21 local, évaluation d'un projet de territoire...
mobilités, aménagements cyclables, covoiturage...

Un exemplaire des statuts de l'agence technique Gironde Ressources est joint en annexe.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- ❑ d'approuver les statuts de l'agence technique départementale « Gironde Ressources »,
- ❑ d'adhérer à « Gironde Ressources »,
- ❑ d'approuver le versement d'une cotisation dont le montant sera fixé par l'Assemblée Générale,
- ❑ de désigner le Maire ou son représentant ainsi que M. MEUNIER- LALANNE suppléant, pour siéger au sein de Gironde Ressources
- ❑ de m'autoriser à signer tous les documents relatifs à cette décision.

Après en avoir délibéré, le conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- ❑ approuve les statuts de l'agence technique départementale « Gironde Ressources »,
- ❑ décide d'adhérer à « Gironde Ressources »,
- ❑ approuve le versement d'une cotisation dont le montant sera fixé par l'Assemblée Générale,
- ❑ désigne le Maire ou son représentant ainsi que M. MEUNIER- LALANNE suppléant, pour siéger au sein de Gironde Ressources
- ❑ autorise M. le Maire à signer tous les documents relatifs à cette décision.

ARES, le 19 Juin 2020

Le Maire,


X. DANÉY

